

Make-A-Wish  
RÊVES D'ENFANTS

# 48 HEURES VÉLO

## JEU CONCOURS

Inscrivez 4 nouveaux participants dans votre équipe sur votre page web Donor Drive du 48-HEURES VÉLO entre le 20 mai, 2024 et le 16 Juin 2024 à 23 h 55 HNE et courez la chance de gagner un (1) de deux (2) certificats cadeaux pour un souper-spectacle pour deux chez Le Balcon dans le cadre du TIRAGE INSCRIPTION.

### DURÉE:

Les inscriptions au tirage débutent à 06 h 00 HNE le 20 mai, 2024 et se terminent le 16 juin 2024 à 23 h 55 HNE.

### ADMISSIBILITÉ:

Les participants doivent être inscrits sur [48heuresvelo.ca](https://48heuresvelo.ca) avant 23 h 55 HNE le 16 juin 2024. Il est interdit aux employés, aux représentants et aux agents du commanditaire du concours, des fournisseurs du prix et de leurs sociétés affiliées, de leurs filiales, de leurs sociétés apparentées, de même qu'aux membres du ménage (avec ou sans lien de parenté) ou à la famille immédiate des parties du concours, de participer au concours.

### LE PRIX:

DEUX (2) prix consistant en un (1) **certificat cadeau pour un souper-spectacle pour 2 personnes chez Le Balcon** qui se situe au 463 rue Sainte Catherine Ouest, Montréal, QC H3B 1B1 d'une valeur de environ 250,00 \$. Les chances de gagner dépendent du nombre d'inscriptions admissibles reçues. Le prix doit être accepté tel qu'offert et ne peut être substitué, réclamé ou échangé contre de l'argent, un crédit ou un autre prix, sauf à la seule discrétion des commanditaires de prix. Aucun crédit ou remboursement ne sera accordé si le prix n'est pas réclamé. La réclamation du prix peut être soumise aux conditions du commanditaire de prix.

Le prix est soumis à toutes les modalités et conditions énoncées par le commanditaire du prix et sera livré au gagnant confirmé directement du bureau de Make-A-Wish | Rêves d'enfants à l'adresse fournie après que la personne gagnante potentielle ait été contactée avec succès et informée de son prix et se soit entièrement conformée au présent règlement du concours.

L'expédition du prix se fait sans assurance et ni le commanditaire du concours ni aucune des parties exonérées n'assumera quelque responsabilité que ce soit pour un prix perdu, endommagé ou mal acheminé.